



Les agents des services municipaux entretiennent le sentier du littoral.

Page 2

Richard Tydgat : tour d'horizon de la délégation travaux

Page 3

Cadre de vie : entretien du littoral, voirie, dépôts sauvages

Page 4

Travaux neufs : Maison médicale et Eco-hameau

Page 5

Adjoints : nouvelle délégation
Concession de plage : enquête publique
Espace Communauté de communes : déchets verts et consignes de tri

Page 6

Solidarité : CCAS et Mission Locale
Agenda culturel

édito

Derrière cet environnement protégé qui fait notre bonheur de vivre et le succès de notre station de tourisme, derrière cette apparente facilité offerte à tous en partage, se cachent une volonté et un travail qui ne connaissent pas de répis, une énergie fondatrice, indispensable, qui puise toute sa force hors saison.

Cette lettre retrace les efforts qui, dans le creux de l'hiver, préparent les splendeurs de l'été et le travail, discret mais constant, modeste mais puissant, tel que l'incarne mon collègue et ami Michel Courtin au sein du Conseil municipal. A l'image de la maison médicale dont il a conçu le projet et qui verra bientôt le jour, sous la houlette de Richard Tydgat à qui il a transmis le dossier.

C'est aussi au creux de l'hiver que la voirie est rénovée, les lignes aériennes enfouies, le sentier du littoral réaménagé. C'est la saison où l'on dorlote nos anciens, à travers le CCAS.

Et cet hiver 2016-2017 verra également une consultation des administrés sur l'avenir de la plage de Pampelonne. C'est en hiver encore que le monde associatif s'emploie à maintenir dans les cœurs la chaleur et la lumière de l'été. Car c'est seulement au prix de cet engagement qu'une collectivité humaine peut surmonter les turbulences de l'histoire.

Je vous souhaite, chers Ramatuelloises et Ramatuellois, d'excellentes fêtes et une très belle année 2017 et vous donne rendez-vous à la cérémonie des vœux le mardi 10 janvier à 18h30 à l'Espace Albert-Raphaël.



Roland BRUNO
Maire de Ramatuelle

Tour d'horizon de la délégation travaux, assainissement, littoral et déchets avec Richard Tydgat, adjoint au maire.

Richard Tydgat est élu au Conseil municipal depuis mars 2014.

Adjoint au maire, il a en charge les travaux, l'assainissement, le littoral et les déchets. Homme de terrain, passionné par la technique, les technologies nouvelles et les innovations, très exigeant en matière de sécurité, il met son expérience avec énergie au service de la commune.

Richard Tydgat découvre Ramatuelle dès son plus jeune âge. Dans les années 60, alors que ses parents créent et dirigent le premier hôtel Le Baou, il fait ses études à Paris puis entame une carrière d'ingénieur en électronique. En 1982 il s'unit à Françoise en mairie de Ramatuelle. Spécialiste des automatismes ferroviaires au sein de l'entreprise Matra transport, il est responsable du service après-vente avant de diriger des missions en France et à l'étranger, tout particulièrement en Amérique du Sud. En 1993, le couple dépose définitivement ses valises à Ramatuelle. Aujourd'hui, Richard Tydgat est très impliqué dans la vie associative du village. Membre actif et formateur au club informatique depuis dix ans il fait également partie du Comité de Jumelage Ramatuelle-Samatan. "Je me sens Ramatuellois de cœur" confie-t-il.

"J'ai en charge la délégation travaux, la maîtrise d'ouvrage des bâtiments neufs et l'aménagement de leurs abords, la totalité des réseaux : assainissement, eau potable, eaux pluviales ainsi que la bonne tenue des plages et du sentier du littoral." (article page 3).

"En début de mandat, j'ai eu la chance de mener à terme la mise en œuvre de la nouvelle station d'épuration afin de garantir sa perfor-

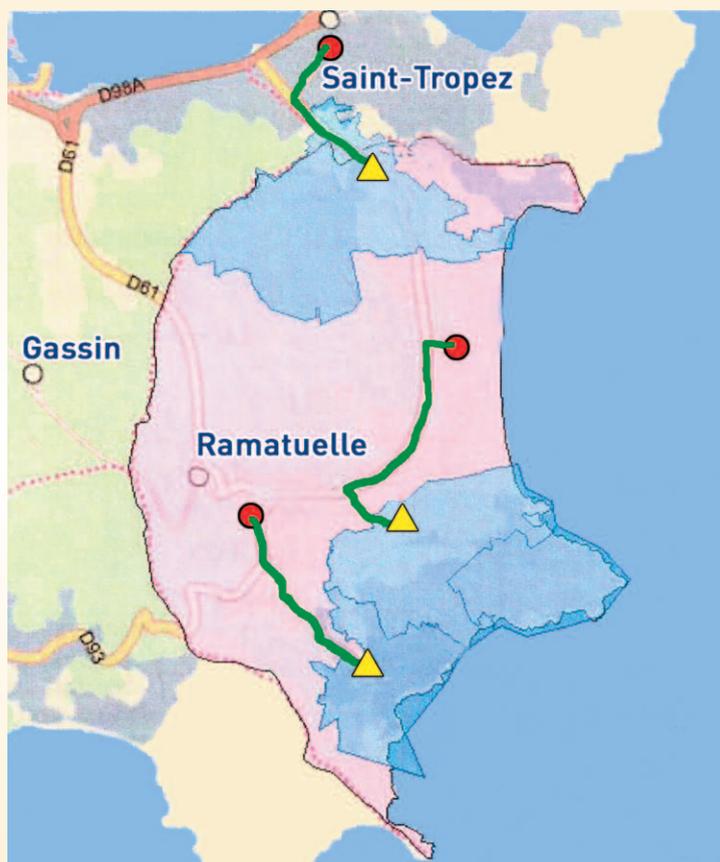


mance et son bon fonctionnement pour les décennies à venir. Les actions que nous menons doivent être exemplaires, que ce soit pour la voirie, l'éclairage public et tout ce qui touche à la commune en matière de création, rénovation et entretien. Nous accordons une attention toute particulière à la collecte des ordures ménagères qui se fait en régie et au suivi de leur traitement. Nous disposons d'un parc important de véhicules dont l'entretien, assuré par les services de la mairie doit être rigoureux. Dès le

début de mon implication, j'ai souhaité que soient traitées avec efficacité et dans les meilleurs délais les demandes d'interventions techniques demandées par les administrés et je m'assure de tout ce bon fonctionnement appuyé par le directeur des Services Techniques, Gilles Girodet" explique l'élu.

Richard Tydgat représente la commune au sein du Syndicat Mixte d'Electricité du Var. Récemment une subvention a été obtenue pour la pose d'une première borne de recharge pour véhicule électrique. Il siège également au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau de la Corniche des Maures ainsi qu' à la commission déchets de la Communauté de communes. De surcroît, il participe aux études de faisabilité d'une zone de mouillage grande plaisance dans la baie de Pampelonne avec le service Observatoire Marin de la Communauté de communes. "Avec le maire et mes collègues du Conseil municipal, j'essaie de cristalliser mes efforts sur l'amélioration à apporter au bien-être des Ramatuellois" conclut-il.

Deux chantiers se distinguent à ce jour, l'aménagement de la voirie de Bonne Terrasse (article page 5) et la mise en service de la montée en débit d'internet dans les zones mal desservies (voir ci-dessous).



Internet : la montée en débit

Sur la commune, selon les zones géographiques, il existe des disparités de débit internet. Certaines zones sont équipées en haut débit et d'autres, sans être blanches, sont beaucoup moins bien desservies. La commune a pris en compte les remarques des administrés et des professionnels en souffrance, car le programme de soutien financier Européen prévu aurait porté à 2025 la mise en place générale d'un meilleur débit internet : un délai totalement incompatible avec les besoins des utilisateurs.

La commune a donc décidé d'agir et d'accélérer le processus. Elle s'est appuyée sur une étude avant travaux, envisageant la possibilité de tirer la fibre optique depuis les trois Nœuds de Raccordements d'Abonnés (NRA) existants jusqu'à des armoires d'amplification et de répartition. Celles-ci serviront de relais pour rapprocher la fibre optique des points les plus critiques : les secteurs de l'Escalet, de Bonne terrasse et des Marres. Grâce à ces travaux, qui devraient débuter en 2017, le fournisseur pourra garantir à chacun un débit internet de 8 à 10 Mo, d'ici à 2018.

Ce programme de travaux de montée en débit est récemment passé sous la houlette de la Communauté de communes dans le cadre de la compétence Etablissement et exploitation de réseaux et services locaux de communication électronique.

- NRA : Noeud de Raccordement
- ▲ SR : Sous Répartiteur
- Contour commune
- Zone concernée par le SR
- Parcours Fibre Optique

L'entretien du sentier du littoral et du cordon dunaire est une priorité



Jean Vonesch responsable du service *Environnement Littoral* améliore la signalétique du sentier.

L'équipe d'agents du service *Environnement Littoral* dirigée par Jean Vonesch depuis 21 ans est en charge, été comme hiver, de l'entretien des 17 kilomètres de littoral, depuis la pointe du Pinet, à la limite de Saint-Tropez jusqu'à l'isthme du Cap Taillat, côté La Croix Valmer. Huit personnes forment cette équipe l'été et cinq en hiver. "Nos missions sont diversifiées : en début de saison nous installons les parkings et supervisons le balisage maritime. Durant la saison estivale, nous nettoignons les plages au quotidien avec deux cribleuses et nous tenons propres les criques. Le nettoyage des plages est également effectué en hiver. Pour le ramassage, le stockage et le retour en milieu naturel des posidonies, nous nous appuyons sur une entreprise extérieure. Quand vient l'automne, avant et après les tempêtes, nous redonnons forme à la dizaine de ruisseaux en canalisant l'eau vers la mer, afin que la plage conserve un profil accueillant" explique l'agent municipal.



Les ganivelles sont régulièrement réparées par les agents du service. Elles servent à retenir le sable et contribuent au renforcement du cordon dunaire.

"Nous prenons également soin du cordon dunaire en arrière-plage. Cette barrière naturelle contribue à maintenir en place le sable de la plage. Les ganivelles, qui sont régulièrement refaites, ont une double vocation : empêcher le piétinement par le public de la zone protégée et favoriser les amas naturels de sable provoqués par le vent et sur lesquels se développent des plantes endémiques rares, comme le lys, les chardons, les santolines et diverses graminées, qui les maintiennent en place. Nous menons une campagne d'éradication des griffes de sorcière, plante invasive qui colonise le bord de mer et empêche le développement de toute autre forme de vie végétale. Nous espérons que cette action sera relayée en particulier par les délégués de lots de plages" poursuit-il.



Les griffes de sorcières (à gauche) sont régulièrement éradiquées. Elles constituent un danger pour l'épanouissement de la végétation endémique protégée.

Travaux spécifiques d'hiver

La commune a conclu un marché de travaux avec l'*Office National des Forêts* qui, chaque année, aménage et remet en état, portion par portion, le sentier du littoral. L'entretien est assuré par les agents du service *Environnement Littoral*. Des problèmes d'orientation ont été constatés. Afin d'éviter que les randonneurs ne s'égarer et pour mieux garantir leur sécurité, les agents travaillent actuellement à modifier par endroits son parcours.

"Nous mettons en place des panneaux de signalisation et des barrières naturelles pour empêcher notamment la dispersion du public dans les espaces protégés et nous créons des revers d'eau pour la dévier en cas de pluie." conclut le spécialiste. En toutes circonstances, il s'agit de respecter les propriétés traversées, aussi les travaux ne se font pas sans en informer préalablement les propriétaires.

Voirie : la route de Bonne Terrasse en travaux

Suite aux travaux d'enfouissements des réseaux électriques et téléphoniques achevés fin 2015 et à ceux réalisés en cette fin d'année, la municipalité a décidé de lancer un programme de travaux de voirie sur la route de Bonne Terrasse dont l'objectif principal est de sécuriser les flux de piétons en créant un espace de cheminement dédié. L'implantation d'équipements publics et privés le long de cette voie génère une forte fréquentation (Centre Technique Municipal, centre de loisirs, crèche municipale ainsi que l'aire de camping-car, un club de plongée et le Village Touristra Vacances). Le choix de glissières en bois avec mains courantes intégrées et de revêtements de type "enrobé clair" ou "stabilisé" donneront un caractère naturel à cet aménagement. D'importants travaux de restructuration des réseaux d'assainissement ont également été réalisés. Ce programme sera achevé fin 2018 début 2019.



Dépôts sauvages : contribuons à l'effort collectif !

Toutes les communes cherchent des solutions pour éviter que ne s'amoncellent les dépôts sauvages autour des points d'apport volontaires ou sous les abris à conteneurs. A Ramatuelle le choix des élus est de maintenir la propreté avant tout : 6 jours sur 7 en hiver et 7 jours sur 7 en été, tous les matins, après avoir ramassé les ordures ménagères et nettoyé leurs abords, les agents du service *Ordures Ménagères-Nettoyement voirie* dirigé par Jean-Daniel Saba, sillonnent la commune avec un camion dédié et ramassent entre 500 kilos et 1 T d'encombrants qu'ils transportent à la déchèterie de Gros Vallat.

"Mais ce service a un coût pour la commune, facturé par la déchèterie" souligne le chef de service. Pour alléger ces dépenses, elle compte sur le civisme des administrés munis de véhicules qui peuvent apporter leurs encombrants directement à la déchèterie : c'est gratuit (jusqu'à 1 T par semestre pour les particuliers). Les personnes âgées, handicapées ou sans véhicules peuvent néanmoins appeler les Services Techniques au 04 94 55 72 07 pour demander un enlèvement à domicile.

La déchèterie de Gros Vallat est ouverte du 1er octobre au 31 mars du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Le samedi de 7h à 12h, pour les particuliers et les professionnels sur présentation d'un justificatif de domicile.

416 Chemin de Garonne
Tél : 04 94 40 11 81



En hiver, le CCAS veille sur les anciens et maintient le lien social...

A l'approche des fêtes de fin d'année le mot solidarité prend tout son sens au Centre Communal d'Action Sociale. Afin de compléter les actions communales et associatives, le CCAS se charge d'offrir plus de 300 colis de Noël aux personnes de plus de 70 ans. Cette année les personnes concernées sont venues retirer leur colis le 23 novembre à l'Espace Albert-Raphaël accueillies par les membres du conseil d'administration et la vice-présidente Odile Truc (photo). Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer reçoivent la visite d'un membre du CCAS à leur domicile ou en maison de retraite. Chaque année le CCAS organise un repas mi-décembre qui rassemble une centaine de séniors

en présence du maire, des membres du conseil d'administration, du Conseil municipal et des agents intervenant au domicile des bénéficiaires.

En hiver, le CCAS conseille les saisonniers...

L'hiver est une forte période de fréquentation des locaux du CCAS à la Roche des Fées, notamment par les saisonniers adultes qui ont besoin de conseils pour faire valoir leurs droits à *Pôle Emploi* ou au *R.S.A.*

En hiver, le CCAS est à l'écoute des jeunes...

Les agents du CCAS sont également à la disposition des jeunes pour les écouter et les aiguiller vers les démarches à entreprendre pour bénéficier des mesures d'accompagnement social auxquelles ils ont droit. Le CCAS est notamment le relais de la *Mission Locale du golfe de Saint-Tropez et du Pays des Maures*, structure soutenue par la Communauté de communes au service des jeunes de 16 à 25 ans, quelle que soit leur situation : collégiens, lycéens, étudiants, jeunes déscolarisés ou demandeurs d'emploi. L'hiver est la période des réorientations et des mises en place de projets scolaires ou de formations courtes dispensées notamment par Sigma formation à Cogolin. Guilhem Ditto, conseiller en insertion professionnelle pour le secteur Ramatuelle et Saint-Tropez reçoit sur rendez-vous au 04 94 54 62 52.



Mission Locale Golfe de St Tropez et Pays des Maures

En hiver, le CCAS informe les parents !

En basse saison la disponibilité des parents permet des actions de prévention en direction des tout petits : cette année deux sessions de formation premier secours ont été proposées.



AGENDA DES ANIMATIONS - SELECTION



décembre 2016

• Jusqu'au 8 janvier : "Un Monde de Crèches"

Exposition de crèches du monde. Salle Le Garage. Ouvert du mardi au vendredi 10h à 12h30 et 14h à 17h30, le samedi après-midi et dimanche matin. Fermé les 25/12 et 1/01/2017.

Ateliers pour Enfants au Garage

Manipulation de marionnettes et atelier de décorations de Noël. Salle Le Garage, gratuit. Dates et horaires sur demande.

• Jeudi 22 Le Fil des Contes

Spectacle de marionnettes d'Elena Bosco et de Flore Hofmann inspiré de contes provençaux et occitans, par l'association *La Robe à l'Envers*. Espace Albert-Raphaël, à 19h30. Gratuit.

Concerts à l'Eglise

• **Vendredi 23**
A Fairy White Christmas
Duo harpe et voix, chants celtiques, chants sacrés et Christmas carols. À 19h30 - Adulte : 12 €

• **Jeudi 29**
"Carnet de Voyage" avec le Trio Azzuro
Trio de guitare classique, avec un tour du monde des compositeurs de notre époque. Par Thomas Baudin, Marie Karbowski, Carmen Martinez. À 18h30. Gratuit.

• **Jeudi 29**
Loto de fin d'année du Foyer Rural
À 19h au Cercle du Littoral, Salle Le Garage, au Café de l'Ormeau et au Saint-Barth.

Castagnade du Nouvel An

Châtaignes grillées et vin du terroir pour une castagnade offerte à tous. Place de l'Ormeau, de 10h à 13h.

Visite du Moulin à Huile
Au village de 10h à 13h. Gratuit.

janvier 2017

• **Dimanche 1er**
"Fêtons l'An Neuf"
Au rythme d'airs provençaux, dégustons vin et chocolat chauds. Place de l'Ormeau, à 16h. Gratuit.

• **Samedi 7**
"L'humour à mort"
de Daniel et Emmanuel Leconte. Soirée film et débat. Espace Albert-Raphaël, à partir de 19h. Petite participation.

• **Mardi 10**
Vœux du Maire à la population
Espace Albert-Raphaël, à 18h30.

• **Mercredi 11**
Soirée du Crayon
L'association *Le Crayon* invite les différentes associations ramatuelloises à partager le verre de l'amitié. Salle Le Garage, à partir de 18h30.

• **Mercredi 11 au dimanche 22**
Exposition "Vivre Ensemble"
Dessins issus du concours organisé par l'Association *Le Crayon* autour du thème de l'année : "Vivre Ensemble". Salle Le Garage. Entrée libre. Horaires sur demande.

• **Jeudi 19**
Spectacle Les Arts du Rire : Cactus Comedy
Plateau d'humoristes dédiés exclusivement à l'humour qui pique !
Entrée : 20 € - Espace Albert-Raphaël à 20h45
Rens-Résa : 06 14 80 92 91

• **Dimanche 29**
Loto du Comité de jumelage Ramatuelle Samatan
De nombreux et superbes lots à gagner !
Espace Albert-Raphaël, à 17h.

février / mars 2017

Le Cercle du Littoral fait son Carnaval

• **Dimanche 26 février**
Carnaval des Enfants
Rdv à 14h30, Place du Château.

• **Mardi 28 février**
On brûle Carnaval
Cérémonie traditionnelle en compagnie des Fifres et tambours de Saint-Tropez.
19h30 : Arrivée de Caramentran, Place de l'Ormeau.

• **Samedi 4 mars**
Soirée Costumée au Cercle du Littoral
À 20h.

L'OTC reçoit la marque Qualité Tourisme

L'Office de Tourisme et de la Culture de Ramatuelle a reçu la marque nationale *Qualité Tourisme* conformément à la démarche qualité.



Véritable reconnaissance du travail et des efforts entrepris par l'ensemble de l'équipe pour l'amélioration continue de ses missions et le respect des *Engagements Nationaux de Qualité*.



Nouvelle répartition des délégations du maire auprès des adjoints



Lors du Conseil municipal du lundi 24 octobre, le maire, Roland Bruno a mis à l'honneur Michel Courtin, son premier adjoint qui, pour raison de santé, a fait le choix d'arrêter sa fonction tout en restant conseiller municipal. Il l'a vivement remercié pour l'investissement sans faille dont il a fait preuve durant toutes ces années à ses côtés : ils ont été élus pour la première fois ensemble, en 1983. Le même soir Georges Franco a été proclamé cinquième adjoint immédiatement installé et Patricia Amiel nommée première adjointe. Ainsi, Patricia Amiel est première adjointe au

maire en charge de l'enfance, de la jeunesse et des associations. Patrick Rinaudo est deuxième adjoint au maire en charge de l'urbanisme, des Etablissements Recevant du Public et des finances communales. Danielle Mitelmann, troisième adjointe au maire est en charge du tourisme, de la culture et du patrimoine, Richard Tydgat, quatrième adjoint au maire est en charge des travaux, de l'assainissement, du littoral et des déchets. Georges Franco, cinquième adjoint au maire est en charge de la forêt, des cours d'eau, de l'agriculture, de l'hygiène et la sécurité et du plan communal de sauvegarde.

Concession de la plage de Pampelonne : enquête publique jusqu'au 13 janvier



La future concession de plage naturelle de Pampelonne est un acte par lequel l'Etat charge la commune, pour 12 ans, d'aménager, équiper, entretenir et exploiter le domaine public maritime, patrimoine national. C'est la concession qui détermine les emplacements précis des futurs établissements de plage, leurs dimensions et les activités qu'ils peuvent pratiquer. "Protéger, aménager et mettre en valeur" est la ligne directrice contenue dans le dossier de demande de concession de plage naturelle, arrêté en séance du Conseil municipal le 24 octobre.

C'est sur la base du *Schéma d'Aménagement de la Plage de Pampelonne*, approuvé par décret depuis le 15 décembre 2015, que la commune a élaboré le dossier qu'elle a transmis au préfet pour obtenir la nouvelle concession de la plage. Jusqu'au 13 janvier 2017, chacun pourra prendre connaissance du dossier "préfectoral" dans le hall de la mairie, aux heures d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Le commissaire enquêteur sera présent le 28 décembre ainsi que les 5 et 13 janvier 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

ESPACE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Valorisation des déchets verts : l'Ecopôle franchit un nouveau cap

Mise en place par le service *Déchets Ménagers et Assimilés* de la *Communauté de communes* au mois de juin dernier sur le site molois de l'*Ecopôle*, une nouvelle ligne d'affinage permet de valoriser les produits ligneux (bois) contenus dans les déchets verts et d'en faire du combustible, ouvrant ainsi la porte à de nouveaux marchés de l'énergie dans le Var et en PACA. La toute nouvelle usine de cogénération brignolaise Inova, productrice d'électricité, devrait bientôt recevoir le produit de ce tout nouvel outil subventionné par la Région.



Elargissement des consignes de tri

Les consignes de tri ont été élargies (voir explications sur les colonnes aux points d'apport volontaires) et sur www.ramatuelle.fr



Communauté de communes
du Golfe de Saint-Tropez

Bâtiment Le Grand Sud
2, rue Blaise Pascal 83310 Cogolin
Tel. : 04 94 55 70 30
Email : contact@cc-golfedesainttropez.fr
www.cc-golfedesainttropez.fr

Les contributions pourront être consignées sur place dans le registre prévu à cet effet, ou bien être adressées à :

Madame le commissaire enquêteur
Projet de concession de plage naturelle
de Pampelonne,
à l'adresse suivante :
info@mairie-ramatuelle.fr
ou par courrier :
Hôtel de Ville 83350 Ramatuelle.



Bientôt une maison médicale et de services au village

La commune a décidé de conforter l'équipement commercial du village en proposant à la pharmacie un bâtiment plus fonctionnel. En réalisant la construction d'une maison médicale et de services sur un terrain communal situé à proximité de l'hôtel de ville et accessible depuis le boulevard du 8 mai 1945, le programme est également une réponse au vieillissement des médecins généralistes, en offrant des locaux (cabinet et logement) à des prix abordables, à de jeunes médecins. Il en va de même avec les autres professions de santé.

Le projet a été porté par Michel Courtin jusqu'à la mise en concurrence, cette année, des architectes et le choix du cabinet François Vieillecroze. Michel Courtin l'a présenté au Conseil municipal le 2 août dernier. L'opération comprend une pharmacie et des cabinets de soins médicaux. Les espaces extérieurs seront aménagés et prévoiront de nouvelles places de stationnement. L'ensemble proposé s'intégrera dans le paysage, respectera les espaces verts et la belle vue qui s'étend jusqu'à la mer.

Le coût de ce projet comprenant deux bâtiments, les Voiries et Réseaux Divers et les espaces verts, a été estimé par le maître d'œuvre à 1.490.000 euros HT. La commune a notamment sollicité une subvention importante auprès du *Conseil Départemental du Var* et du *Conseil Régional* qui soutiennent ce type de projets dont l'intérêt social est indéniable.



Logement

Eco-hameau des Combes-Jauffret : des logements destinés à la population active du golfe

Certifiés "Bâtiment Durable Méditerranéen niveau or" en phase de conception, les logements de l'éco-hameau des Combes-Jauffret sont en cours d'attribution. L'éco-hameau est composé d'une centaine de logements : 40 % en locatif, 30 % en accession aidée à la propriété (2 800€/m2 en moyenne) et 30 % en accession non aidée, mais à prix maîtrisé (4 200€/m2 en moyenne). Bioclimatiques, bien orientés et abrités, la plupart traversants ou à double orientation, construits avec des matériaux sains et naturels, fortement isolés, naturellement ventilés et confortables, ces logements très économes en énergie et en eau (eau chaude solaire), équipés de garages en sous-sol, s'insèrent dans un quartier sans voiture !

• Où en est la procédure d'attribution ?

Les 40 logements en locatif vont faire l'objet de la procédure d'attribution classique à partir de janvier 2017. Les candidats peuvent encore se manifester par un courrier au maire ou en adressant un message :

secretariat.communication@mairie-ramatuelle.fr.

Les 33 logements en accession aidée ont tous été attribués, sous le contrôle de la commission extra-municipale.

• Il reste quelques logements à vendre

Il reste une dizaine de logements en accession à prix maîtrisé réservés à des propriétaires occupants en résidence principale. Pour cette partie non subventionnée du programme la clause anti spéculative est limitée à dix ans. Les candidats peuvent se manifester en adressant un message à secretariat.communication@mairie-ramatuelle.fr.



Sur le chantier de l'éco-hameau des Combes-Jauffret.